

PÉROU

Campagne présidentielle : il faut prendre ses responsabilités en matière de droits humains dès maintenant

Index AI : AMR 46/007/2006

ÉFAI

Embargo : mardi 28 février 2006 (00 h 01 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans une lettre ouverte publiée ce mardi 28 février 2006, Amnesty International a demandé aux candidates et aux candidats à la présidence du Pérou de proposer dans leur plateforme électorale des projets concrets pour lutter contre l'impunité et la discrimination et pour protéger l'action des défenseurs des droits humains.

« Le Pérou se trouve à un moment décisif sur le plan politique. La protection des droits fondamentaux doit constituer la première de toutes les priorités pour les candidates et les candidats à l'élection présidentielle. Un pays sans droits humains est un pays sans avenir », a déclaré Nuria García, chercheuse sur le Pérou à Amnesty International.

La discrimination a été et demeure un facteur essentiel des atteintes aux droits humains dans tout le pays, souligne Amnesty International dans la lettre ouverte.

À l'origine de milliers d'exactions et de violations des droits humains infligées par le Sentier lumineux et les militaires durant le conflit armé, la discrimination à l'égard des membres des communautés indigènes ou paysannes n'a pas disparu.

« Les secteurs défavorisés de la société ont été les principales victimes des graves atteintes aux droits humains perpétrées lors du conflit armé – torture, assassinats et « disparitions », entre autres. Ces mêmes communautés sont aujourd'hui en butte à de nouvelles violations de leurs droits fondamentaux, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins et à l'éducation », a déclaré Nuria García.

L'adoption récente du premier Plan national des droits humains constitue une avancée importante, reconnaît Amnesty International. Mais ce plan n'aura des effets durables que si la personne qui se trouve à la tête de l'État durant les cinq prochaines années possède la volonté politique suffisante de le perfectionner, le consolider et le traduire véritablement dans la pratique.

« La consolidation durable de l'état de droit et la démocratie ne pourront être obtenues au Pérou que lorsque le respect des libertés et des droits

fondamentaux sera garanti. Il sera alors possible d'aller vers une véritable réconciliation, qui permette de refermer les blessures du passé, et de mettre en place un avenir où les atrocités des deux dernières décennies ne puissent pas se reproduire et où les droits de tous les habitants du Pérou soient également respectés. » ●

Pour obtenir une copie en espagnol de la lettre ouverte aux candidats à la présidence péruvienne publiée par Amnesty International, veuillez vous connecter sur la page <http://web.amnesty.org/library/index/eslamr460062006>

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>